

AVIS

RUR.24.1025.AV-Nature

Demande de dérogation émanant de ARCEA S.R.L. pour le compte de Cédric TAELMAN représentant la S.A. Usines et Carrières Ernest Lebailly dans le cadre d'un projet d'urbanisation le long de la rue Octave Mahieu à Hautrage dans la commune de Saint-Ghislain et visant à détruire intentionnellement des individus de perce-neige ainsi que des portions d'habitat de cette espèce

Avis adopté le 6/09/2024

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – DNEV
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales
Date de réception : 31/07/2024 (mail), 23/08/2024 (courrier)
Références : DNF/DNEV/MB/XR/TT/JPB/SLa/ Sortie 2024 : 10902

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Visioconférence du 3 septembre 2024

AVIS

Après examen du dossier sous rubrique lors de sa visioconférence du 3 septembre 2024 (suivi d'une procédure de finalisation par voie électronique justifiée par l'absence de quorum), le Pôle "Ruralité" Section "Nature", **accepte** que soit octroyée la dérogation demandée. Toutefois, celui-ci insiste pour qu'un suivi des phases-clés de la mise en œuvre du projet par le DNF soit prévu. En effet :

- Le demandeur signale que projet a été modifié pour limiter ses impacts et que cela devrait permettre de préserver une partie de la population de perce-neiges. L'opportunité d'une transplantation de tout ou partie de la station devrait être évaluée ;
- L'aménagement des zones non-bâties, en particulier dans les zones humides et les berges (gestion des eaux pluviales, noues d'infiltration etc.) est présenté comme une opportunité pour développer des milieux intéressants pour la biodiversité. Ceci nécessitera confirmation via les plans définitifs et un suivi pour s'assurer que les travaux rencontrent effectivement cet objectif.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »